INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 11 novembre 2022**

**INFOS MACRO**

* En ce jour d'armistice en France, les échanges sont calmes en bourse de Paris. La tendance est plus molle qu'hier, mais l'indice phare de la place parisienne est toujours au vert, ce 11 novembre. Avec un gain de +0,58%, le CAC40 termine à 6.594 points, alignant une 3e séance consécutive de hausse.
* Les places boursières restent portées par l'annonce d'un ralentissement plus marqué qu'attendu de l'inflation aux Etats-Unis au mois d'octobre, ce qui pourrait conduire la Fed à opter pour des hausses de taux moins élevées à l'avenir. En outre, la Chine a décidé d'un assouplissement des mesures sanitaires destinées à endiguer la propagation du coronavirus. Le gouvernement de Pékin a notamment décidé de raccourcir la durée de la quarantaine pour les cas contact et les voyageurs en provenance de l'étranger tandis que les compagnies aériennes ayant transporté des passagers contaminés par le Covid-19 ne seront plus sanctionnées.
* En phase avec le marché américain et les annonces chinoises, les places financières asiatiques ont terminée, ce matin, en territoire positif à l'image de Tokyo. L'indice Nikkei a ainsi gagné +2,98% à 28.263,57 points, son plus haut niveau en clôture depuis la mi-septembre. Le Topix gagne +2,12% à 1.977,75 points.
* En Europe, la contraction de l'économie britannique est moins forte que prévu au 3e trimestre. Elle s'est contractée de 0,2% alors que les économistes anticipaient une baisse du produit intérieur brut (PIB) de -0,5% sur la période juillet-septembre. Outre-Manche, l'économie devrait toutefois se contracter sur 5 des 6 trimestres à fin 2023. Sur le mois de septembre, qui a comptabilisé un jour férié exceptionnel pour les funérailles nationales de la reine Elizabeth II, le PIB a reculé de -0,6% au-delà du consensus Reuters qui anticipait une baisse de -0,4%. Toutefois, le chiffre du PIB pour le mois d'août a été révisé en hausse à -0,1% après une première estimation à -0,3% tandis que la croissance de l'économie en juillet a été revue à +0,3% (+0,1% en première estimation).
* Aux Etats-Unis, au lendemain du rapport sur l'IPC américain exprimant un ralentissement de l'inflation, plusieurs responsables de la Fed ont adouci leur discours. Les perspectives d'une gestion de la crise inflationniste par un pilotage strict des taux sont moins affirmées. Selon l'outil FedWatch du CME Group, la probabilité d'une hausse de taux de 50 points de base le 14 décembre, à l'issue de la prochaine réunion monétaire, serait désormais de plus de 85%, contre moins de 15% pour la probabilité d'un nouveau geste surdimensionné de 75 points de base.
L'indice préliminaire du sentiment des consommateurs américains de l'Université du Michigan pour le mois de novembre est le seul indicateur du jour sur le front macroéconomique aux Etats-Unis. Il s'établit pour le mois de novembre 2022 à 54,7 (consensus 59,6), après un niveau de 59,9 en octobre. Il est donc très inférieur aux attentes.
* Après avoir enregistré, hier, sa plus forte hausse depuis deux ans et demi, avec notamment une flambée de 7% du Nasdaq, Wall Street évolue maintenant en ordre dispersé. A 18h00, le S&P 500 grappille +0,05% à 3.958 points. Le DowJones cède -0,74% à 33.469 points. Le Nasdaq Composite est toujours ferme, avec un gain de +0,7% à 11.192 pts.
* Avec un probable relâchement des restrictions sanitaires en Chine, dans un scénario de relance de l'économie du pays et de la demande en énergies dédiée à la production, l'or noir rebondit. Le baril de brut WTI gagne +2,82% à 88,67$. Le Brent de mer du Nord remonte de 2,46% à 95,64$.
* Dans une projection de moindre augmentation de la rémunération de l'argent aux Etats-Unis, l'euro se reprend encore. La monnaie européenne s'apprécie de +1,3% à 1,0334$.
* L'once d'or bondit de +3,35% à 1.763,81$ (1.706,46 euros).
Le Bitcoin reste très volatil, plongeant à nouveau de -5,63%, au-dessous des 17.000$. Il s'échange à 16.808$.

**SOCIETES**

* Férié en Europe et aux Etats-Unis. Pas de publication d’entreprise.

**ANALYSE**

Depuis quelques mois maintenant, les entreprises, comme tous les acteurs économiques, ont appris à composer avec une inflation que beaucoup n’avaient jamais connu à des niveaux aussi élevés (les derniers épisodes inflationnistes comparables remontent à plus de trente ans). La pertinence des solutions envisagées dépend de la nature même de l’inflation et de son caractère plus ou moins structurel. Aux origines classiques du phénomène, essentiellement conjoncturelles (la guerre, une reprise de la consommation ponctuellement plus forte que celle de la production, les effets des posologies appliquées ces dernières années par les Banques Centrales,…), s’ajoute en effet aujourd’hui une cause majeure tendant à rendre l’inflation plus structurelle, celle des coûts générés par le changement climatique et les diverses stratégies d’adaptation requises.

Ne nous y trompons pas, le principal problème dans l’histoire reste bien celui du changement climatique, dont l’inflation n’est que l’une des conséquences et apparaît d’ailleurs loin de figurer parmi les effets les plus néfastes. Mais puisque c’est cette conséquence que nous proposons d’examiner ici, en vue d’en mieux comprendre les origines et les effets pour les entreprises, il est intéressant de se tourner vers les néologismes les plus récents qui nous viennent des pays anglophones.
Il y est de plus en plus fréquent de parler de climateflation, pour désigner l’inflation découlant des catastrophes climatiques associées aux canicules, inondations ou sécheresses. Au-delà des coûts associés aux reconstructions comme aux actions préventives déployées, c’est ce type d’inflation qui touche les matières premières alimentaires à la suite des mauvaises récoltes.
A ces effets directs, et encore mineurs par rapport à ce qu’ils pourraient devenir, du changement climatique, s’ajoutent les conséquences de la fossilflation, c’est-à-dire une inflation découlant du remplacement des énergies fossiles bon marché par des énergies plus couteuses. Ce remplacement n’est pas dû qu’à la raréfaction des énergies fossiles (contribuant pour une part essentielle à la hausse des prix), mais répond au besoin de leur substituer des énergies moins contributrices à la hausse des températures. Ce deuxième facteur d’inflation climatique apparaît donc bien lié au premier.
Enfin, et c’est peut-être l’effet le plus visible à court terme pour de nombreuses entreprises, la greenflation se concrétise par le coût des investissements colossaux visant à assurer une meilleure efficacité énergétique (isolation des bâtiments, changement du parc de véhicules,…).

S’il est possible de s’adapter à une inflation conjoncturelle sans changer en profondeur, en attendant que les choses passent et que les problèmes se règlent d’eux-mêmes (stratégie toujours risquée cependant), ce n’est clairement pas le cas lorsque l’inflation devient structurelle, c’est-à-dire liée au fonctionnement du marché et aux besoins des entreprises (ici de se donner les conditions de leur propre survie). Or, c’est bien là la principale caractéristique commune des trois origines de l’inflation climatique décrites plus haut.
Deux conclusions s’imposent alors. D’abord, soutenue par ses origines liées au climat, l’inflation est partie pour durer. Ensuite, les solutions doivent être envisagées collectivement et de façon collaborative. Sur le long terme en effet, plus que sur le court terme, les solutions les meilleures sont toujours collectives plus qu’individuelles et collaboratives plus que concurrentielles.

« Partager le fardeau de l’inflation », pour reprendre l’expression du Ministre de l’Economie Bruno Le Maire, apparaît, plus que jamais, essentiel. De façon concrète, il s’agit, pour les grandes entreprises, de ne pas abuser du pouvoir qui leur permettrait de faire supporter l’essentiel des difficultés à leurs fournisseurs (en n’acceptant pas par exemple de les payer un peu plus cher pour restaurer leurs marges), sous peine de voir ces derniers disparaître. Une telle situation, en plus de refléter des principes éthiques discutables, ne procède jamais d’un bon calcul économique. Il s’avère en effet souvent plus couteux de voir disparaître des fournisseurs que de partager avec eux certaines difficultés en les payant un peu plus ou un peu plus rapidement. Raisonner en termes d’écosystème économique ou d’entreprise étendue n’est donc pas qu’une affaire de responsabilité, même si c’en est incontestablement une. Il en va en effet de la survie de filières entières.

**L’AGENDA DU 14 novembre 2022**

**11h00 en zone euro**Production industrielle en septembre